



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Réunion d'échanges techniques des opérateurs et animateurs du réseau Natura 2000 en Nord Pas-de-Calais

26 juin 2013, Lille





Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. La dynamique des sites
3. Bilan-évaluation des DOCOB
4. Progrès dans l'état de conservation des habitats et espèces
5. Actualités régionales
6. Opportunité d'autres réunions
7. Clôture



La dynamique des sites

- Etat d'avancement de la démarche Natura 2000 en région (*DREAL et AAMP*)
- La concertation et l'appropriation locale de Natura 2000 (*retour expérience et tour de table*)
- La mise en place de la contractualisation (*retour expérience et tour de table*)



Etat d'avancement : installation des COPIL

	Installation des COPIL	Présidence élu	Présidence Etat
36 sites terrestres et mixtes	34 COPIL installés	23 (68%)	11 (32%)
6 sites marins	2 COPIL installés	Co-présidence Elu - Etat	
TOTAL	36 COPIL installés (85%)		

Site mixte : situé partiellement sur le domaine public maritime



Etat d'avancement : élaboration des *DOCOB*

	DOCOB validé, site en animation	DOCOB en cours d'élaboration	DOCOB à engager
36 sites terrestres et mixtes	22 (61%)	12 (33%)	2 (5%)
6 sites marins		2 (33%)	4 (66%)
TOTAL	22 (52%)	14 (33%)	6 (14%)

**Moyens dévolus
(année 2013) :
185 K€**

**Moyens dévolus
(DOCOB en cours) :
1 970 K€**



Etat d'avancement : contrats Natura 2000

	Nombre de contrats signés depuis 2004	Montant engagé depuis 2004 (Etat+FEADER)
Contrats forestiers	16	475 K€
Contrats ni agricoles ni forestiers	45	2 212 K€
Total	61	2 687 K€



Etat d'avancement : charte Natura 2000

	Nombre d'adhésion à la charte	Surfaces concernées
Milieu forestier	5	1 872 ha
Milieux ouverts	3	124 ha
Total	8	1 996 ha

15 sites dotés d'une charte sur 22 sites en animation



Evaluation des incidences Natura 2000

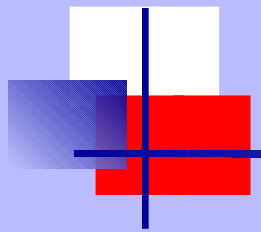
170 dossiers soumis à l'avis des référents DDTM et DREAL en 2012

Thématiques majoritaires :

- manifestations sportives
- urbanisme (SCOT, PLU, PC, ZAC...)
- loi sur l'eau



Natura 2000 en mer





La concertation et l'appropriation locale de Natura 2000

- Retour d'expérience du PNR Avesnois : l'animation locale pour la mise en œuvre de Natura 2000 sur la ZPS Thiérache
- Tour de table
- Conclusions



La mise en place de la contractualisation

- Retours d'expériences de l'Institution de l'Authie (sites 16 et 19) et du PNR Caps et Marais d'Opale (sites 4, 5, 6, 7, 11, 12, 15, 21, 25)
- Tour de table
- Conclusions



Bilan – évaluation des DOCOB

- ***Echelle nationale (par région biogéographique)***
art. 7 DHFF => rapport tous les 6 ans sur :
 - Etat de conservation (surveillance art. 11)
 - Mesures de conservation mises en place (art 6.1)

- ***Echelle du site***
 - Bilans annuels d'animation + SUDOCO
 - rapport de bilan-évaluation réalisé par la structure animatrice



Bilan – évaluation des DOCOB

= rendu-compte des mesures mises en œuvre
+ enseignements et réorientations éventuelles

=> base pour identifier les besoins de mise à jour du
DOCOB, ou décider d'une révision du DOCOB

Références :

Art. R414-8-5 du code de l'environnement

**Circulaire du 27 avril 2012 relative à la gestion
des sites Natura 2000 majoritairement terrestres**



Bilan – évaluation des DOCOB

Cadre proposé :

I. Présentation et analyse du DOCOB

II. Bilan technique et financier de la mise en œuvre du DOCOB

III. Bilan de la conduite de projet (animation)

IV. Evaluation de l'évolution du site

V. Conclusions, recommandations et prospective



Révision des DOCOB

- Priorité à l'animation et la mise en œuvre des DOCOB existant
- Bilan-évaluation à réaliser pour identifier au préalable les besoins :
 - Le DOCOB est-il encore opérationnel pour répondre aux objectifs ?
 - Mise à jour de certains éléments, ou révision complète ?
- Priorités à établir en fonction du cadre budgétaire



Progrès dans l'état de conservation des habitats et des espèces

- Éléments de résultats de l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle biogéographique pour la période 2007-2012
- Stratégie régionale de suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire



Stratégie régionale de suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire

Contexte : surveillance art. 11 DHFF

Démarche proposée :

- Etablir des priorités d'habitats et espèces à suivre
- Identifier les suivis existant
- Analyser les méthodes de suivi
- Identifier des sites pilotes
- Formaliser une stratégie régionale



Priorités de suivi : critères

Critères utilisés par le MNHN :

	Critère 1	Critère 2
ESPECES	Statut de menace <i>Source : listes rouges UICN</i>	Responsabilité patrimoniale <i>Source : cartes de distribution espèces 2007</i>
HABITATS	Etat de conservation <i>Source : évaluation 2007</i>	Responsabilité patrimoniale <i>Source : cartes de distribution espèces 2007</i>



Priorités de suivi : critères

Critères de hiérarchisation des habitats	
Méthode MNHN	Méthode <u>Haugel et al.</u>
Responsabilité régionale (NPdC// biogéographique)	Responsabilité régionale (NPdC//France)
Etat de conservation	Etat de conservation
	Effectif
	Amplitude écologique
	Tendance
	} = « sensibilité » de l'habitat



Actualités régionales

- Loi-cadre biodiversité
- SRCE-TVB
- SCAP
- Réforme police de la nature
- Espèces exotiques envahissantes



Loi-cadre biodiversité

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Contribuez-a-la-loi-cadre-sur-la-biodiversite>

ACTUALITÉS

Contribuez à la loi cadre sur la biodiversité

Consultation close le 17 mai

Publié le jeudi 11 avril 2013  |  partager |  EMAIL |  flux rss

Le Président de la République a, lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012, réaffirmé la priorité que constitue la préservation de la biodiversité.

C'est dans cette perspective qu'a été amorcée l'élaboration, d'ici l'automne prochain, d'une loi-cadre sur la biodiversité qui comportera les volets suivants :

- la création de l'agence française de la biodiversité,
- la gestion des ressources génétiques,
- la création d'un comité national de la biodiversité,
- les réglementations pour préserver la biodiversité et enfin des dispositions concernant le paysage.



Thématiques

- Biodiversité, Eau et Milieux

Voir aussi

- 🕒 L'environnement en Nord Pas-de-Calais, en route vers un diagnostic partagé.
- 🕒 Consultation SRCE TVB



Actualités régionales

- Loi-cadre biodiversité
- SRCE-TVB
- SCAP
- Réforme police de la nature
- Espèces exotiques envahissantes



Actualités régionales

- Loi-cadre biodiversité
- SRCE-TVB
- SCAP
- Réforme police de la nature
- Espèces exotiques envahissantes



Ordonnance n°2012-934 du 11 janvier 2012 portant harmonisation et simplification des dispositions de police administrative et judiciaire du code de l'environnement

- Avant la réforme : existence de dispositions spécifiques en police administrative ouvrant la possibilité à la mise en demeure, à la consignation de somme et aux travaux d'office (L414-5)

Dispositions nouvelles 1er juillet 2013 :

- Harmonisation des dispositions de police administrative : dispositions communes prévues par l'ordonnance
- Nouvelles sanctions en police judiciaire en complément de la contravention prévue pour non respect des engagements de la charte Natura 2000 (L414-5-1): amende et peine de prison si une mise en demeure n'est pas respectée.



Actualités régionales

- Loi-cadre biodiversité
- SRCE-TVB
- SCAP
- Réforme police de la nature
- Espèces exotiques envahissantes



Clôture de la réunion

- Opportunité d'autres réunions
- Bilan de satisfaction



Merci pour votre attention

